Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/10/2021

SARL AUZIER CHABERNAC Auzier Chabernac rappelle Pâte Vanillée à la Réglisse Bio



- Noms des modèles ou références concernés : **Sachets de 90 grammes de Pâte Vanillée à la réglisse Bio, Boîtes fer de 45 grammes de Gommes Fumeurs Réglisse Menthe Bio, Sachets de 100 grammes de Gommes Chabernac Bio, Sachets de 100 grammes de Sujets pure gomme à la Réglisse Bio.**
- Marque : **Auzier Chabernac**
- **GTIN 3352751100032 Lot lot (=à consommer de préférence avant le:) 07/10/2023 Date de durabilité minimale 07/10/2023**
  GTIN 3352751000080 Lot lot (=à consommer de préférence avant le:) 27/11/2022 Date de durabilité minimale 27/11/2022
  GTIN 3352751000011 Lot lot (= à consommer de préférence avant le:) 02/10/2022 Date de durabilité minimale 02/10/2022
  GTIN 3352751000011 Lot lot (= à consommer de préférence avant le:) 16/10/2022 Date de durabilité minimale 16/10/2022
  GTIN 3352751000028 Lot lot (= à consommer de préférence avant le:) 19/10/2022 Date de durabilité minimale 19/10/2022
  GTIN 3352751000028 Lot lot (= à consommer de préférence avant le:) 23/11/2022 Date de durabilité minimale 23/11/2022
- Conditionnements : **Sachets de 90 grammes de Pâte Vanillée à la réglisse Bio, Boîtes fer de 45 grammes de Gommes Fumeurs Réglisse Menthe Bio, Sachets de 100 grammes de Gommes Chabernac Bio, Sachets de 100 grammes de Sujets pure gomme à la Réglisse Bio.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/10/2020 au 24/06/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Sachets de 90 grammes de Pâte Vanillée à la réglisse Bio, Boîtes fer de 45 grammes de Gommes Fumeurs Réglisse Menthe Bio, Sachets de 100 grammes de Gommes Chabernac Bio, Sachets de 100 grammes de Sujets pure gomme à la Réglisse Bio.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Géant, GVSO, Coopérative U, Intermarché, Leclerc, La vie saine, Naturalia, Relais Vert, (voir liste détaillée)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le produit est considéré comme potentiellement préjudiciable à la santé car une analyse laboratoire a mis en évidence la présence en son sein d'un pesticide: la matrine à un taux supérieur aux limites autorisées.**
- Risques encourus par le consommateur : **Produits phytosanitaires non autorisés**
  Dépassement des limites autorisées de pesticides
- Description complémentaire du risque : **«Toxicité aiguë de la catégorie 4/H302» (nocif en cas d'ingestion) «Irritation oculaire de catégorie 2/H319» (provoque une grave irritation des yeux) Un préjudice sur la santé ne peut pas être exclu**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0467668080**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre